

# ANALYSE

## **1. Introduction**

L'élection du Gouvernement en 1998 s'est déroulée dans le contexte suivant :

■ Depuis 1994, le Gouvernement est composé d'une ministre libérale-radical (Madame A. Rion), de trois ministres démocrates-chrétiens (MM. P. Kohler, J.-Fr Roth et G. Schaller), et d'un ministre socialiste (M. C. Hêche). Les cinq membres du Gouvernement sollicitaient le renouvellement de leur mandat.

■ Le parti libéral-radical et le parti socialiste, deuxième et troisième en importance sur le plan cantonal, entendaient tous deux obtenir un second siège au Gouvernement. Le parti chrétien-social indépendant (4<sup>e</sup> parti) avait pour objectif de récupérer le siège perdu en 1994.

■ Quinze candidats étaient en lice en 1998. En 1978 lors de l'élection du premier Gouvernement, neuf candidats étaient sur les rangs. Il y en eut neuf en 1982, sept en 1986 et 8 en 1990 et dix-neuf en 1994.

En application de la Constitution cantonale (article 74, alinéa 6), le Gouvernement est élu selon le système majoritaire à deux tours.

Au premier tour du 18 octobre 1998, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue de 13.935 suffrages (la moitié du nombre des bulletins valables + 1 ou 1/2). Il a manqué 148 voix à M. J.-Fr. Roth pour être élu . A titre indicatif, en 1994, la majorité absolue était de 14.492 suffrages. Il a donc fallu un second tour de scrutin le 1er novembre 1998 pour désigner les élus à la majorité relative.

Les données ci-après ont été élaborées à des fins statistiques,

**MAIS SEULS LES RESULTATS OFFICIELS FONT FOI !**

**Pour faciliter les comparaisons et la lecture,  
les pages de gauche concernent le 1er tour  
et celles de droite le second tour de scrutin.**

Cette présentation a été retenue dans la majeure  
partie des tableaux.

## 2. Terminologie et technique de vote

Six partis présentaient un ou plusieurs candidats à cette élection. Ce sont :

Appellation officielle	Abréviation utilisée ci-après	Nombre de candidats
Parti socialiste jurassien	PSJ	3
Parti libéral-radical jurassien	PLRJ	3
POP et Progressistes (Parti ouvrier et populaire et Progressistes)	POP	1
Parti chrétien-social indépendant du Jura	PCSI	1
Parti démocrate-chrétien et Jeunes démocrates-chrétiens du Jura	PDC	5
Autrement (Mej + CS) (Mouvement écologiste jurassien + Combat socialiste)	MEJ + CS	2

Est désigné bulletin sans dénomination (de parti), le bulletin officiel blanc sur lequel l'électeur a écrit à la main le nom d'un ou de plusieurs candidats (cinq au maximum, comme le nombre de sièges à repourvoir). Il se distingue des autres bulletins officiels où le nom du (ou de la) candidat (e) est imprimé.

Les listes complètes (appelés aussi bulletins non modifiés) à l'en-tête d'un parti, glissées dans l'urne sans modification du texte imprimé, ont été dénombrées comme telles. Toute modification ou adjonction apportée sur ces listes en a fait des listes modifiées. Elles ont aussi été comptées séparément pour chaque parti.

Le terme de "latoisage" (utilisé aux pages 92 à 93) signifie que le nom d'un candidat a été biffé, sans être remplacé.

Les bulletins portant le nom d'un parti (écrit à la main), son abréviation ou simplement son numéro (exemple : liste no 3), ont été assimilés à un bulletin modifié de ce parti.

Dans le système majoritaire, le fait qu'un bulletin porte ou non une dénomination ne joue aucun rôle sur le résultat du scrutin.

Le cumul d'un candidat n'est pas autorisé s'agissant d'une élection majoritaire. Pourtant, d'assez nombreux cas de cumul ont été constatés et annulés par les bureaux de vote.

Quelques électeurs ont utilisé la liste d'un parti en y faisant figurer uniquement des candidats d'autres partis.

### 3. Analyse

Depuis 1978, de moins en moins d'électeurs se rendent aux urnes pour élire le Gouvernement. La participation de 81,3 % en 1978 a atteint son plancher en 1998 avec 55,2 %. Elle a même été plus basse en 1993, mais il s'agissait alors d'une élection complémentaire.

Année	Scrutin	Taux de participation en %			
		CANTON	Delémont	Fr.-Montagnes	Porrentruy
1978	1 <sup>er</sup> tour	81,3	77	85	84
	2 <sup>e</sup> tour	77,5	75	73	82
1982	1 <sup>er</sup> tour	72,8	68	76	78
	2 <sup>e</sup> tour	68,5	64	68	80
1986	1 <sup>er</sup> tour	66,3	59	70	75
	2 <sup>e</sup> tour	élections	tacites	...	...
1990	1 <sup>er</sup> tour	61,6	55	68	66
	2 <sup>e</sup> tour	60,6	56	66	62
1993 él.complémentaire	1 <sup>er</sup> tour	42,9	43	41	44
	2 <sup>e</sup> tour	52,4	52	47	55
1994	1 <sup>er</sup> tour	58,5	53,8	57,9	65,0
	2 <sup>e</sup> tour	61,5	59,7	57,8	65,1
1998	1 <sup>er</sup> tour	55,2	51,2	53,4	61,3
	2 <sup>e</sup> tour	52,9	51,8	50,4	55,3

D'une commune à l'autre, des écarts importants de participation sont constatés. Nous indiquons ci-après les valeurs extrêmes relevées dans chaque district :

Districts	Taux de participation au 1er tour				Taux de participation au 2e tour			
	Le plus bas		Le plus haut		Le plus bas		Le plus haut	
Delémont	Ederswiler	31	Bourrignon	90	Ederswiler	32	Vellerat	79
Fr.-Montagnes	Goumois	34	Epauvillers	77	Goumois	32	Epauvillers	70
Porrentruy	Beurnevésin	47	Damvant	88	Fahy	45	Seleute	81

La discipline de vote au sein des partis - mesurée dans le rapport des listes non modifiées et modifiées - s'est renforcée entre les deux tours.

Si c'est le PLRJ qui affiche la meilleure discipline de vote à chaque tour, c'est toutefois le PSJ qui enregistre la meilleure progression entre les deux tours, comme en témoignent les indications suivantes :

Partis	Pourcentage de listes non modifiées par rapport au total		Différence entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> tour
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour	
PSJ	52,9	78,5	+ 25,6
PLRJ	61,0	84,4	+ 23,4
PCSI	59,5	72,6	+ 13,1

PDC	42,4	58,7	+ 16,3
-----	------	------	--------

Les suffrages blancs (ou lignes non-utilisées) sont recensés pour opérer des contrôles lors du dépouillement des listes. Ils permettent toutefois de porter une appréciation sur la tactique de vote plus restrictive adoptée au second tour : alors qu'ils ne représentaient que 24,1 % au 1er tour, ils doublent presque au second et forment le 40,9 % des suffrages.

Au premier tour, les bulletins sans indications de parti constituaient le 38,1 % et au second tour le 35,6 % du total des bulletins de vote. Convertis en suffrages, ces bulletins prennent par la force des choses - en fonction du nombre de suffrages qu'ils contiennent - une plus grande importance. De 43,1% des suffrages au 1er tour, ils regroupent 47,9 % des suffrages au second tour. Cette évolution entre les deux tours est similaire à ce qui s'est passé lors des élections antérieures, comme le montrent les chiffres ci-dessous :

- 1982 : 28,9 % et 38,2 %
- 1986 : 44,7 % (au 1er tour , tacite au second)
- 1990 : 48,1 % et 54,6 %.
- 1994 : 38,7 % et 50,1 %
- 1998 : 38,1 % et 47,9 %

Même si pour l'élection au Gouvernement, le choix d'une liste à l'en-tête d'un parti ou d'un bulletin sans dénomination ne joue aucun rôle sur le résultat final, une majorité d'électeurs tiennent encore à marquer leur attachement à un parti en utilisant sa liste. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'enjeu est important et que les résultats risquent d'être serrés.

Dans les tableaux des pages 90 et 91, on verra que, lors du premier tour, deux partis (le PCSI et le PDC) ont donné plus de suffrages qu'ils n'en ont reçu. Au second tour, seul le PDC s'est retrouvé dans cette situation.

L'examen détaillé des listes modifiées de chaque parti (p. 92 à 93) permet de se faire une idée concrète de l'ampleur du latoisage et du panachage. Au niveau des districts, elle est particulièrement éloquent. Ce phénomène illustre la sensibilité de l'électeur à vouloir avantager le/la candidat/e de sa région.

Au 1<sup>er</sup> tour, c'est O. Montavon qui obtient le plus fort pourcentage de voix sur des listes sans dénomination (67,2 %), suivie de R. Meury (65,8 %), d'E. Hennequin (60,2 %) et de R. Jardin ( 60,1 %). A l'inverse, c'est E. Taillard qui a recueilli le moins de suffrages sur les listes sans dénomination, suivi de K. Marti Monaco et de J.-Fr Kohler.  
Au 2<sup>e</sup> tour, c'est R. Jardin qui obtient le plus de suffrages sur des listes sans dénomination (55,1 %), contre 47,3 % à C. Hêche.

Au premier comme au second tour, le PCSI - a donné davantage de suffrages aux partis de droite et du centre (PLRJ, PDC) qu'aux partis de gauche (PSJ, POP, MEJ + CS) et ceci dans la proportion 57 % / 43 % (61 % / 39 % au 2e tour).

Les spécialistes de la politique pourront trouver dans le présent document bien d'autres informations que nous n'avons pas mises en valeur. Nous leur en souhaitons une bonne lecture.

Au besoin, nous sommes à leur disposition pour des renseignements complémentaires.

Avec nos compliments

**Bureau de la statistique**

Philippe Kauffmann

## TABLE DES MATIERES

Les numéros de pages concernent uniquement le document imprimé. Basez-vous sur le titre pour rechercher le tableau dans les documents disponibles. Si vous ne trouvez pas le document recherché, contactez [statistique@jura.ch](mailto:statistique@jura.ch).

	<u>Pages</u>
1. Analyse	2 à 5
2. Bulletins rentrés, bulletins valables, suffrages attribués aux candidats et lignes non utilisées	8 à 11
3. Bulletins non modifiés et modifiés de chaque parti	12 à 19
Graphiques : ♦ <i>Importance des bulletins sans dénomination</i>	20
♦ <i>Discipline de vote à l'intérieur des partis : listes non modifiées et modifiées en pour cent</i>	21
4. Bulletins des partis, bulletins sans dénomination et bulletins valables	22 à 25
5. Suffrages des candidats	
- du PSJ, du PLRJ et du POP	26,28,30
- du PCSI, du PDC et du MEJ+CS	27,29,31
Graphiques : ♦ <i>Ballottage général au 1er tour</i>	32
♦ <i>Progression des résultats entre les deux tours de scrutin</i>	33
6. Suffrages obtenus <b>par chaque candidat/e</b> sur les listes modifiées de chaque parti et sur les listes sans dénomination	34 à 81
Graphiques : ♦ <i>Origine des suffrages de chaque ministre et photos</i>	50
♦ <i>Agrandissement du graphique ci-dessus</i>	51
♦ <i>Les cinq élus du second tour ...et leurs portraits</i>	70 à 71
7. Suffrages obtenus <b>par chaque candidat/e</b> sur les listes modifiées de chaque parti et sur les listes sans dénomination (vue d'ensemble et	

pourcentages des suffrages récoltés sur chaque type de listes)	<b>84 à 87</b>
<i>Graphiques</i> : ♦ <i>Suffrages obtenus sur les 3 types de listes</i>	<b>88</b>
♦ <i>Echanges de suffrages entre les partis</i>	<b>89</b>
<b>8.</b> Echanges de suffrages entre les partis (tableaux croisés)	<b>90 à 91</b>
<b>9.</b> Ampleur du latoisage et du panachage avec ♦ <i>graphique</i>	<b>92 à 93</b>
<i>Graphique</i> : ♦ <i>Comparaison entre le Gouvernement et le Parlement : force des partis</i>	<b>94</b>